

COMPTE - RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE - 19 FEVRIER 2021

L'an deux mille vingt le dix-neuf Février, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Chanas, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Foyer Gaston Beyle de Chanas, sous la présidence de Jean-Charles Malatrait, Maire.

• **Date de la convocation** : 09 Février 2020

• **Présents** : M. Jean-Charles MALATRAIT, Mme Raymonde COULAUD, M. Bernard VIAL, Mme Marie-Claude LEVET, M. Alexandre SEVELINGE, Mme Jacqueline FUMAS, Mme Dominique BERNARD, Mme Claire MITTENAERE, Mme Véronique HARSCOET, M. Emmanuel VARALDI, M. Julien BOURSON, M. Joël FRAYSSE, M. Pascal FABRE, M. Patrick BALTAYAN, M. Daniel CHANEL, Mme Sandrine PUSSET, Mme Lydia BOUYOUSFI.

• **Pouvoirs** : Mme Maria MARTINEZ pouvoir à Mme Raymonde COULAUD, M. Xavier PARISOT pouvoir à M. Jean-Charles MALATRAIT, Mme Julie SIBERT pouvoir à Mme Claire MITTENAERE, Mme Cyriane TURPIN pouvoir à Mme Véronique HARSCOET.

• **Absents** : M. Philippe GONGORA, M. Stéphane LESIGNOLI (excusé)

• **Nombre de votants** : 21 dont 17 élus présents + 4 pouvoirs.

• **Secrétaire de séance** : Dominique BERNARD est nommée secrétaire de séance par M. le maire.

➤ **Constatant que le quorum est atteint, M. Le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal ordinaire à 18h.**

.....

• **Approbation du Compte-rendu du conseil municipal du 22/01/2021**

M. le Maire soumet à l'approbation des élus le compte rendu du conseil municipal du 22 janvier 2021.

➤ **N'appelant aucune modification, le compte-rendu est approuvé.**

• **Ordre du Jour**

1) Ouverture de crédits compte 165 pour le remboursement de cautions (Jean-Charles Malatrait)

La commune doit rembourser la caution versée par le cabinet d'infirmières qui ont quitté le local du 7 rue Gaston Beyle :

- 1 cabinet d'infirmières Place de France : 460,00€

Ces cautions sont à inscrire au compte crédits n° 165 soit 500 €.

➤ **Approbation du conseil municipal.**

2) Projet d'extension du dispositif de vidéoprotection sur la commune (Alexandre Sévelinge)

En 2016, la commune a réalisé l'installation d'un dispositif de vidéosurveillance avec l'objectif d'une extension future.

Le projet d'une extension du dispositif a été réalisé par le bureau d'étude TechnoMan qui avait réalisé la 1^{ère} installation sur la commune, et a été mené avec la collaboration de la gendarmerie départementale.

Ce projet a pour but de mettre à jour et optimiser les caméras existantes et d'étendre le dispositif avec 22 nouvelles caméras. Le plan d'installation global est présenté aux élus.

Le coût total des travaux est estimé à 240 756 € TTC.

➤ **Approbation du projet par le conseil municipal.**

3) Demande de subvention du projet d'extension du dispositif de vidéoprotection sur la commune (Alexandre Sévelinge)

La mairie a constitué un dossier de demande de subvention auprès de la Région Rhône-Alpes Auvergne et du Fond interministériel de prévention de la délinquance (FIPD)

La demande de subvention est soumise à l'approbation du conseil municipal par M. le Maire.

➤ **Approbation du conseil municipal.**

4) Vente du bien cadastré F 708 Rue de Revollon à Chanas (Jean-Charles Malatrait)

Ce bien cadastré F 708 d'une superficie de 7135 m² correspond à l'ancien bâtiment des logements de gendarmerie. La meilleure proposition d'achat faite à la commune par la société EVALLY PROMOTION se monte à 2 050 000€.

Un document d'avant-projet de la Société EVALLY PROMOTION est présenté au conseil municipal. Cet avant-projet a pour objectif de déconstruire une partie des locaux existants et de construire un hôtel de 70 chambres, plus 22 appart'hôtels et un restaurant de 100 couverts.

La parcelle F708, classée en zone hôtelière sur le PLU de la commune, ouvre la possibilité de ce projet.

➤ **Approbation du conseil municipal pour l'avant-projet hôtelier présenté par la Société EVALLY PROMOTION.**

5) Location du bien cadastré A 66 situé 7 rue Gaston Beyle (Jean-Charles Malatrait)

Ce bien correspond au local loué à un cabinet d'infirmières, vacant depuis l'installation des infirmières au pôle pluriprofessionnel.

Une demande de location a été faite à la mairie pour 2 sociétés de taxis : TAXI LYNE ET TAXI MARC.

La mairie leur propose une location au tarif de l'ancien locataire à 430€/mois. N'ayant pas à ce jour un projet arrêté sur la destination future de ce bâtiment, la mairie propose un bail précaire d'une durée de 2 ans.

➤ **Approbation du conseil municipal pour cette nouvelle location.**

6) Décisions prises par délégation (Jean-Charles Malatrait)

1. *Achat de matériel* d'entretien plus léger et plus performant que l'existant pour les services techniques (tailles-haie électrique et accessoires de marque POLHENC).

Devis des établissements GRENIER d'un montant de 2421,33 € HT.

➤ **Approbation du conseil municipal.**

2. *Travaux de Terrassement* sur la Place des Acheteurs (face au terrain de foot), dans l'attente d'un projet d'aménagement global de cette place.

Devis de GMTP d'un montant de 4873,00 € HT.

➤ **Approbation du conseil municipal.**

3. *Relevé topographique détaillé du tènement Ageron* pour permettre une étude de faisabilité le projet sur cette parcelle pour le regroupement des classes maternelles.

Devis des ARPENTEURS d'un montant de 1600,00 € HT.

➤ **Approbation du conseil municipal.**

4. *Élagage sur une hauteur de 6m des routes de la commune bordées d'arbres.*

Devis de GMTP d'un montant de 3528,00 € HT.

➤ **Approbation du conseil municipal.**

• **Questions diverses**

1. Travaux du Hall d'entrée du foyer Gaston Beyle (JC Malatrait)

- Peinture

2 devis présentés :

- Ets PLANTIER 10900,00 € HT (3 couches de peinture)
- Ets GAULT 10576,00 € HT (2 couches de peinture)

Les travaux de peinture ne se feront pas dans l'immédiat, en attente d'un devis pour les travaux de l'escalier du hall.

➤ **Le choix du conseil municipal se porte sur les Ets PLANTIER.**

- Menuiseries intérieures bois

Avenant n°2 PPP (lot n°8)

- Ets JUILLIEN : - 3485,70 € HT
2771,92 € HT
- Soit : - 713,78 €

2. Projet INSPIRA (JC Malatrait)

Le projet INSPIRA concerne les communes de Salaise et Sablons. En raison de la proximité géographique, la mairie de Chanas et son conseil municipal sont consultés et disposent de 2 mois pour se prononcer sur le projet.

Le dossier d'étude d'impact représentant une masse importante de documents papier, le Comité Syndical du 12 Février 2021 a décidé de remettre aux mairies concernées une clé USB en remplacement du dossier papier qui va circuler au sein du conseil municipal.

La consultation du dossier papier pourra se faire en mairie dès réception.

3. Parcelle F 369 bordant le Dolon occupé par un Laser Game (JC Malatrait)

Ce point 3 fait suite à une question posée lors d'un précédent conseil municipal.

La parcelle F 369 est utilisée comme espace de jeux pour un LASER GAME. Un amas de pneus et de palettes a été constaté sur cette parcelle bordant le Dolon et posera des problèmes écologiques lors d'une crue du Dolon. Le SIRRA (Syndicat isérois des rivières Rhône aval) s'en inquiète. La mairie a écrit au propriétaire de cette parcelle pour qu'il se manifeste.

4. Hébergement d'urgence

Le vendredi 12 février dernier en début d'après-midi, lors de la chute de neige, la gendarmerie a appelé la Mairie pour demander de mettre la Place du Marché à disposition des poids lourds en raison de la fermeture de l'autoroute. La fermeture de l'autoroute n'a été que temporaire et le trafic a été rétabli.

5. CCAS (Marie-Claude Levet)

1. PCS : une 2^e réunion pour les élus est prévue le vendredi 12 mars 2021 à 17h au foyer Gaston Beyle.

2. Colis des Séniors : pour remplacer le colis de Noël qui n'a pas pu être mis en place en raison de la situation sanitaire, le CCAS propose un colis de Pâques. Les colis seront confectionnés le 24 mars et distribués le 26 mars.

3. Vaccination COVID-19 : les personnes qui n'ont pas de moyen de transport vers les lieux de vaccination peuvent faire une demande auprès des TPR qui mettront en place un transport à la demande.

6. Pôle pluriprofessionnel (Bernard Vial)

- Le pôle pluriprofessionnel est actuellement occupé par le cabinet d'infirmières qui était situé rue Gaston Beyle et Coraline Optique.

- Des spécialistes de la clinique Trénel commenceront à s'installer début mars 2021.

- Des locaux sont encore disponibles pour des médecins. La mairie a déposé des annonces sur plusieurs sites d'annonces médicales pour la recherche de médecins généralistes notamment (Ordre des Médecins, compte Facebook des internes des hôpitaux de Lyon, ARS Auvergne-Rhône-Alpes...), a renouvelé les banderoles au rond-point sur la départementale à l'entrée de la Rue du Marché et à l'entrée de Chanas par la rue du Dauphiné, et a pris contact avec la Faculté de médecine de Grenoble. Des locaux pour des professionnels de santé seront également disponibles dans le bâtiment de la future pharmacie. Les offres de la mairie et de la pharmacie sont totalement complémentaires.

7. École/Enfance (Jacqueline Fumas)

1. Au centre de Loisirs *Les Chênaies*, 30 enfants étaient inscrits pendant les vacances de février 2021. Le thème proposé a été le cinéma avec plusieurs ateliers encadrés par l'association Archipel : bande son, construction d'un scénario, table de montage, ... La sortie au Bessat du 17 février 2021 a été l'occasion de réaliser un court métrage qui sera mis à la disposition des parents.

2. Dans les écoles, les vacances de Février ont permis de faire l'entretien et les petites réparations nécessaires par les services techniques. La rampe d'accès PMR au dortoir des maternelles a été finalisée par l'entreprise CAUREL.

8. Médiathèque (Jacqueline Fumas)

- La Médiathèque poursuit les prêts de livres dans des caisses pour chaque classe après les vacances de Février.

- Plusieurs projets prévus sont mis en attente en raison de la situation sanitaire.

- Les bénévoles de la médiathèque lancent un appel à de nouveaux adhérents.

- La Boite à Livres installée sur la place de France a été dégradée et réparée par les services techniques. Malgré les dégradations, ce dispositif fonctionne bien.

9. Dates

- Mardi 09 mars 2021, 18h, réunion des membres du CCAS à la mairie

- Vendredi 19 mars 2021, 18h, réunion des membres de la commission des Finances à la mairie,

- Vendredi 19 mars 2021, 11h, cérémonie du 19 mars au cimetière,

- Samedi 20 mars 2021, journée de l'environnement – Rendez-vous à 8h15 à l'arrière du foyer Gaston Beyle,

- Vendredi 26 mars 2021, conseil municipal au Foyer Gaston Beyle,

- Dimanche 20 juin 2021, animation « Fruits Rouges » sur la place du Marché

L'ordre du Jour et les questions diverses étant épuisés, M. le Maire déclare la fin du conseil municipal ordinaire à 19h45.